

La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 123 / Avril 2026

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

En 2020, vous m'avez confié la responsabilité de maire. En 2026, vous renouvez votre confiance, et je tiens à vous en remercier sincèrement. C'est un honneur et une véritable motivation pour les années à venir. Je remercie également toutes celles et ceux qui ont participé au vote : dans une petite commune, chaque voix compte.

Ce nouveau mandat s'ouvre avec une équipe mêlant continuité et renouveau. Je suis heureuse de pouvoir compter à nouveau sur mes adjoints, David et Émilie, ainsi que sur Julie et Éric, qui poursuivent leur engagement. J'accueille également avec plaisir les nouveaux conseillers, dont les idées et l'énergie seront précieuses pour accompagner les projets à venir.

Je souhaite saluer le travail du personnel communal, indispensable au bon fonctionnement de notre village. Une pensée particulière pour Christine, dont le professionnalisme et l'engagement ont marqué la commune. Elle prendra une retraite bien méritée en janvier 2027. Je remercie également Raphaël et Rémi pour leur investissement quotidien, ainsi qu'Angélique pour le soin apporté à l'entretien de nos locaux et à la gestion de la salle des fêtes. Leur travail contribue chaque jour à la qualité de vie de notre village.

Je tiens également à remercier chaleureusement l'ensemble des associations. Par leur dynamisme, leur engagement et les activités qu'elles proposent, elles participent pleinement à faire de Serqueux un village vivant, solidaire et animé tout au long de l'année.

Ce mandat sera mené collectivement. Chacun a un rôle à jouer pour que nos décisions soient réfléchies, partagées et tournées vers l'intérêt général. Notre commune évolue, et nous devons accompagner ces changements avec sérieux, écoute et bienveillance.

Merci pour votre confiance renouvelée. Continuons ensemble à faire de Serqueux un village vivant, solidaire et agréable à vivre. Christelle CLAUDE

Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h.

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.

Information et communication

Le site internet de la commune www.serqueux52.fr fonctionne et est mis à jour. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour y trouver de nombreuses informations.

Marie-Agnès FONTAINE assure la correspondance du journal de la Haute-Marne pour Serqueux.

Voici ses coordonnées : portable : 06.80.92.29.40.

Fixe : 03.25.90.80.89 Courriel : pierre.fontaine4@wanadoo.fr.

Ramassage des objets métalliques

Le ramassage des objets uniquement métalliques (tout autre objet sera laissé sur place) effectué par Mme HUMBERT aura lieu le jeudi 28 mai. Sortir les objets la veille.

Sacs de pré-collecte pour le verre et le papier

Des sacs de pré-collecte pour le verre et le papier sont disponibles en mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat. Ils sont mis gratuitement à disposition des habitants. Un seul sac de chaque type par foyer.

Cérémonie du 8 mai

Rassemblement place de la mairie à 11 h et au Monument aux Morts à 11 h 15 pour lecture du discours et dépôt de gerbe. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi dans l'ancienne

Commissions communales

Lors du conseil municipal du 7 avril, les différentes commissions communales ont été mises en place :

Commission des finances	David Arondeau, Julie Belargent, Emilie Schroeter, Eric Thivet
Commission de l'eau	David Bellorti, Julie Belargent, Karine Berthelot, Eric Thivet, Laëtitia Thivet
Commission des fêtes et gestion salle R. Huard	Tous les conseillers
Commission des bois	Samuel Arnaud, David Bellorti, Jordan Langlais, Eric Thivet, Laëtitia Thivet
Commission information et communication	David Arondeau, Magali Bellorti, Emilie Schroeter
Commission du personnel	David Bellorti, Julie Belargent, Eric Thivet
Commission cimetièrre	David Bellorti, Karine Berthelot, Emilie Schroeter
Commission bâtiments – voirie – urbanisme	Samuel Arnaud, David Arondeau, David Bellorti, Jordan Langlais, Eric Thivet
Commission aménagement et fleurissement	David Bellorti, Magali Bellorti, Emilie Schroeter, Laëtitia Thivet
Commission d'appel d'offres	Titulaires : David Arondeau, David Bellorti, Eric Thivet Suppléants : Julie Belargent, Karine Berthelot, Laëtitia Thivet

Liste des délégués

Correspondant Défense :

Emilie SCHROETER

SDED 52 : Christelle CLAUDE

Communes forestières

Grand Est : Eric THIVET

L'écho des 3 provinces

Mardi 14 avril, nous avons accueilli à la salle Léon Collin la réunion du comité de rédaction de L'Écho des 3 Provinces. Autour d'un café, de brioches et de chocolats, dix-neuf participants, élues, responsables associatives et nouvelle habitante, ont partagé une matinée conviviale. Après le bilan du dernier numéro, l'équipe a préparé la prochaine édition : calendrier, distribution, photos, publicité et relecture des articles. La rencontre s'est déroulée dans un esprit très positif, illustrant l'attachement de la commune à la vie associative et à l'information locale.

Fête des mères

Les mamans sont invitées à venir retirer leur fleur le samedi 30 mai de 14 h 30 à 16 h 30 dans l'ancienne classe de maternelle de l'école.

Budget

Dans sa séance du 6 mars, le compte administratif et le compte de gestion ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

Compte administratif budget général arrêté comme suit :

	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement 2025	Résultat exercice 2025	Résultat clôture 2025
Investissement	-68 863,49 €	0	27 947,26 €	-40 916,23 €
Fonctionnement	381 667,10 €	68 863,49 €	-20 873,51 €	291 930,10 €

Compte administratif budget eau arrêté comme suit :

	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement 2025	Résultat exercice 2025	Résultat clôture 2025
Investissement	37 050,63 €	0	-2 903,77 €	34 086,86 €
Fonctionnement	4 938,48 €	0	-2 248,64 €	2 689,84 €

Chants Musicalies

Après un peu plus de 3 années d'animations musicales dans la commune de Serqueux et ses environs la dynamique compagnie vocale "Chants Musicalies" vous invite petits et grands à vous exprimer grâce au chant. Ateliers, maîtrise du chant chorale en groupe, solo ou duo. Ateliers gratuits : tous les jeudis 17h30-19h30 à Ancienne Maternelle de Serqueux. Notre site Internet : <https://les-musicalies.webnode.fr>

Aménagement et fleurissement

La municipalité a courant mars planté sept nouveaux arbres rue Dessous l'Église. Six complètent les alignements existants et le septième remplace l'ancienne benne à verres, désormais transformée en parterre fleuri. Cette continuité végétale renforce l'attrait de la rue. Pour la première fois, des décorations pascales ont fait leur apparition à l'entrée du village, près de l'abri bus et de la salle des fêtes. Une initiative du premier adjoint et d'un nouveau conseiller municipal. Leurs créations « fait maison » ont apporté une note joyeuse et festive... et ce n'est qu'un début : d'autres décorations viendront ultérieurement compléter cette première série. Le concours des maisons fleuries est lancé ! Habitants, à vos jardinières : plus nos maisons sont fleuries, plus notre village devient accueillant et plein de charme. Les inscriptions sont ouvertes en mairie jusqu'au 18 juillet 2026. Les lauréats recevront un bon d'achat à faire valoir chez un fleuriste local.

Serqueux à travers l'histoire : L'expansion champenoise

L'histoire de Chaumont n'est pas comparable à celle de Langres. Chaumont est connue pour avoir eu un seigneur mentionné pour la première fois en 1066. En revanche Langres est connue pour avoir été la capitale des Lingons, devenant très tôt une prestigieuse ville épiscopale qui sut s'imposer dans la région et au-delà, s'entourant de l'appui de petits seigneurs locaux et pouvant faire face politiquement à des plus grands.

À la fin du XII e siècle et dans la première moitié du suivant, un rôle déterminant fut joué par de nouveaux acteurs : les comtes de Champagne. Ceux-ci menèrent une politique d'expansion vers le sud-est de leur domaine par divers moyens : la force, les menaces, la duperie, l'argent. Ils s'intéressèrent à Chaumont, accordèrent en 1190 aux habitants une coutume importée du comté de Blois et prirent le contrôle de la ville en 1205. L'évêque de Langres abandonna quelques années plus tard ce qu'il avait en ce lieu. La mort du comte Thibaut III de Champagne en 1201 déclencha une guerre de succession. Les seigneurs du Bassigny prirent part à une coalition contre Blanche de Navarre, veuve de Thibaut III et régente du comté : parmi eux Renier seigneur d'Aigremont, Simon de Clefmont. Les contestataires souhaitaient placer Erard de Brienne à la tête du comté de Champagne. Une trêve interrompit cette rébellion en 1218, au profit de la régente Blanche et de son fils Thibaut à qui était destiné le comté ; certains coupables furent excommuniés. À terme les seigneurs du Bassigny ne se relevèrent pas de ces années de conflit avec le comté de Champagne.

Devenu majeur, Thibaut IV poursuivit le processus déjà entrepris de conquête de seigneuries au sud de Chaumont et à l'est de Langres. Sa détermination lui permit d'asseoir son pouvoir de comte de Champagne dans la région au détriment des seigneurs locaux. Le château de Chaumont était déjà entre ses mains lorsqu'il assiégea Nogent-en-Bassigny en 1234 (1233, voire 1235 pour certains).

Le village de Montigny-en-Bassigny fut quant à lui acquis en plusieurs étapes. En 1209 Blanche de Navarre avait obtenu une part de cette seigneurie des fils de Guichard (ou Wichard) de Clefmont. L'un d'eux, Simon de Passavant vendit en 1223 à Thibaut IV ce qu'il y possédait. Puis l'évêque de Langres, seigneur en partie de Montigny depuis 1217, échangea sa part avec Thibaut IV en 1239. Montigny devint propriété du comte de Champagne et se développa ; on y construisit un château.

Cette époque marqua la fin du comté du Bassigny, désormais réuni au comté de Champagne. Des seigneurs locaux comme ceux de Choiseul, Clefmont furent contraints à se reconnaître vassaux du comte de Champagne.

En ces temps Serqueux avait, rappelons-le, deux seigneurs ; l'un ecclésiastique (le prieur), et l'autre laïque. On a vu au XII e siècle la famille d'Aigremont faire plusieurs donations de ce qu'elle possédait à Serqueux. Au milieu du XIII e siècle est cité, pour Serqueux, le nom d'une nouvelle famille ; celle des seigneurs de Passavant. Ceux-ci descendaient des seigneurs de Clefmont, étaient seigneurs en partie de Montigny et alliés du comte de Champagne comme nous l'avons exposé plus haut. Dans les textes qui nous sont connus, la famille d'Aigremont ou de Choiseul-Aigremont n'est plus mentionnée en tant que coseigneur de Serqueux.

Nous ne connaissons pas les circonstances dans lesquelles la seigneurie Serqueux échut à la famille de Passavant. On peut toutefois imaginer que Thibaut IV de Champagne se satisfît de l'entrée de cette famille de Passavant dans la seigneurie de Serqueux, au détriment des seigneurs de Choiseul et d'Aigremont qui s'étaient opposés à le voir devenir comte de Champagne. Francis Collin

Impôt sur le revenu - délai : 28 mai (par internet)

Déclarez vos revenus en ligne (vérifiez, corrigez, complétez les informations).

Date limite pour le dépôt de la déclaration papier : 19 mai (uniquement dans les cas où vous n'êtes pas en capacité de déclarer vos revenus en ligne)

Vos questions :

- au 0 809 401 401 ;
- sur impots.gouv.fr (via votre messagerie sécurisée) ;
- au Service des impôts des particuliers de Chaumont (Saint-Dizier et Langres) avec ou sans RDV ;
- dans une des France services du département.

Service de l'eau – Rappels aux abonnés

La commune rappelle que **toute demande de modification d'un contrat d'abonnement au service de l'eau doit impérativement être formulée par écrit, au moyen du formulaire dédié** disponible en mairie. Afin de garantir un traitement efficace des dossiers, d'éviter toute source d'erreurs, et d'assurer la prise en compte correcte de la **date** ainsi que des **mètres cubes relevés**, seules les demandes effectuées via ce formulaire pourront être acceptées. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Nous rappelons également aux bailleurs qu'ils demeurent responsables des consommations d'eau ainsi que des éventuels dommages constatés entre le départ de leur locataire et la prise d'effet du contrat du nouveau locataire.

Chorale voix de Serqueux

La chorale Voix de SERQUEUX, composée de chanteuses et chanteurs hollandais, dirigée par Elodie SCHUDEBOOM, donnera un concert gratuit à l'église le jeudi 30 avril à 18 h. Venez nombreux les écouter.

Les Fontenelles

Voilà les sorties prévues pour les Fontenelles

le 22 avril repas de grenouilles à Permes

le 10 mai un loto gourmand à Serqueux "il reste des places"

le 2 juin Barbecue à Dammartin avec le secteur Est

le 24 octobre Sortie à la Nouba "sosie de Johnny Hallyday. Bonne journée. Roseline

PETR : questionnaire à destination des habitants du Pays de Langres

Le PETR du Pays de Langres cherche à mesurer la perception de l'identité du territoire par ses habitants. Pour ce faire, il a concocté un petit questionnaire... Et maintenant, il a besoin de vous ! Il vous remercie par avance de bien vouloir prendre quelques minutes pour y répondre. Et il compte sur vous pour le partager largement !

<https://forms.gle/tGvBWfaihfgLnLse9> Habitant du Pays de Langres depuis toujours ou nouvellement arrivé, jeune ou moins jeune, quel que soit votre situation, votre avis lui sera précieux ! Pourquoi cette enquête ? Le PETR du Pays de Langres est chargé d'évaluer le précédent Projet de territoire 2014-2024 et d'élaborer le nouveau Projet de territoire CAP 2040. C'est dans ce contexte que cette enquête est menée. **Date limite de réponse : dimanche 31 mai 2026.**

Repas des Aînés

Comme chaque année, le mois de mars a été marqué par le traditionnel repas offert par la municipalité à nos aînés et préparé avec soin par Jean-Pierre Antoine. Dimanche 29 mars, soixante-quatorze convives se sont retrouvés dans une salle des fêtes joliment décorée. En 2026, notre commune compte cent dix-sept habitants âgés de soixante-dix ans et plus, dont neuf nouveaux septuagénaires. Trois d'entre eux étaient présents et ont reçu un petit cadeau de bienvenue dans cette nouvelle décennie. Deux autres aînés ont également été mis à l'honneur à l'occasion de leur anniversaire célébré le jour même. Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs pensionnaires du SMTI et de l'EHPAD, parmi lesquels Suzanne Delanzy, ainsi que notre doyen Roger Horriot, accompagné de son épouse Liliane. Grâce à leurs proches, ils ont pu profiter pleinement de cette escapade dominicale. Une pensée particulière a été adressée à nos aînés hospitalisés ou résidant en maison de retraite. Afin de maintenir le lien, Émilie et moi-même sommes allées leur remettre un colis préparé pour eux. Ce moment de convivialité s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et appréciée de tous. J'ai reçu de nombreux retours positifs. Je remercie sincèrement la nouvelle équipe municipale, Ursule et Margaux pour leur aide précieuse, Paul pour l'animation musicale et Gabriel, notre chanteur.

Journée entretien du patrimoine

La nouvelle équipe municipale a le plaisir de poursuivre la journée dédiée à l'entretien du patrimoine communal. Elle se déroulera le samedi 6 juin. **Inscriptions** : les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie jusqu'au lundi 1^{er} juin. Au programme : nettoyage, peinture, diverses petites interventions d'embellissement. Vous pouvez participer **le matin**, **l'après-midi**, ou les deux selon vos disponibilités. Rendez-vous à 8 h à la mairie, où un café vous sera offert pour bien commencer la journée et à midi, nous partagerons une collation.

Au-delà de cette journée conviviale, nous rappelons que l'entretien du village appartient également à chacun. Un simple geste, comme nettoyer devant son habitation, contribue déjà beaucoup à la propreté et à l'embellissement de notre cadre de vie. Merci à tous ceux qui participent, au quotidien, à maintenir notre commune agréable et accueillante.

Travaux forestiers et bois :

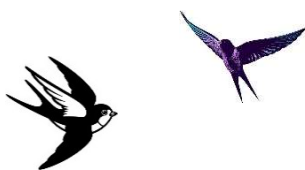
Vente des bois du 15 avril : les 349 m³ de bois des parcelles 7.1 et 62.2 ont été vendus 27 000 € HT à la société JDDDES.

Travaux sylvicoles 2026 : l'entreprise Eric MATHIEU a été retenue pour effectuer les travaux sylvicoles 2026, pour un montant de 18 093,05 €, qui se décomposent ainsi : entretien d'exploitation et de cloisonnement dans les parcelles 15, 30, 32, 37, 39, 79, 80, 81, 82, 28 ; maintenance de cloisonnement dans les parcelles 7a, 7b, 8b, et 9b. Dans les parcelles 15 et 22, broyage localisé avec fourniture et mise en place de plants et protections contre le gibier.

Piste forestière : après avis de la commission des bois et l'approbation du conseil municipal, une piste forestière sera réalisée pour faciliter l'accès aux parcelles 65, 66, 67, 78, 79, 80, 81. Le devis de l'entreprise Bongarzone a été retenu pour un montant de 17 986,00 € HT.

Etat civil

Décès le 3 mars de
Patrick JEANNIARD



BON



PRINTEMPS



2026



Le Réveil du Malaumont

Samedi 11 avril, notre soirée à thème a une nouvelle fois rencontré un beau succès. Cette année, 67 convives ont eu le plaisir de s'évader le temps d'une soirée orientale.

La salle des fêtes, joliment décorée, plongeait les invités dans l'ambiance d'un bivouac, avec tentures, lumières tamisées, bougies et musique orientale, créant une atmosphère chaleureuse et dépaysante.

Les membres de l'association avaient préparé avec soin un repas typique : apéritif à base de thé à la menthe, salade marocaine de pois chiches, tajine de poulet au citron confit et, pour finir sur une note sucrée, gâteau de semoule, dattes et loukoums.

Pour animer la soirée, le jeu de France 2 « 100 % logique » a été proposé aux participants. L'équipe gagnante, composée de quatre jeunes, s'est vu remettre une bouteille de crémant offerte par l'association.

Tous, convives comme adhérents, ont passé une superbe soirée dans la convivialité et la bonne humeur.

Les adhérents du Réveil du Malaumont vous souhaitent un agréable printemps.